
La fonction de l'éditeur-auteur dans les éditions critiques numériques

The Function of the Editor-Author in Digital Scholarly Editions

Joana Casenave



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/revuehn/3241>

DOI : 10.4000/revuehn.3241

ISSN : 2736-2337

Éditeur

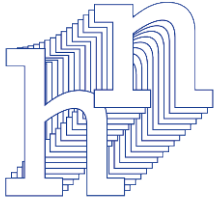
Humanistica

Référence électronique

Joana Casenave, « La fonction de l'éditeur-auteur dans les éditions critiques numériques », *Humanités numériques* [En ligne], 6 | 2022, mis en ligne le 01 décembre 2022, consulté le 05 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/revuehn/3241> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revuehn.3241>



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



La fonction de l'éditeur-auteur dans les éditions critiques numériques

The Function of the Editor-Author in Digital Scholarly Editions

Joana Casenave

Résumés

Cet article propose une étude des caractères d'auctorialité propres à l'édition critique et de l'évolution que cette auctorialité connaît dans l'édition critique numérique. Le développement des éditions numériques induit en effet la mise en place d'un corps auctorial collectif, dont nous analysons ici les modes de fonctionnement. L'évolution de la fonction auctoriale amène également un profond renouvellement de la mise en discours de l'information, dans sa forme comme dans le choix et la hiérarchisation des contenus proposés. Dans le même temps, cela modifie le processus de reconnaissance de l'autorité de l'édition ainsi que les modes d'évaluation scientifique. Cet article propose ainsi une étude exploratoire de ces évolutions que connaît l'édition critique dans le champ numérique.

This article studies the features of the editor-author function specific to scholarly editions, as well as the evolution of this function in digital scholarly editions. The advent of digital editions introduces a collective authorial body, which we analyse here. The evolution of the author function also deeply renews the way information becomes a discourse, both in its form and in the choice or the hierarchy of the contents made available. At the same time this modifies the process by which the authority of an edition is recognised, as well as the modalities of its scientific evaluation. This article thus explores the changes of the critical edition in the digital field.

Entrées d'index

MOTS-CLÉS : autorité, édition critique, édition savante numérique, éditorialisation, évaluation

KEYWORDS: authority, critical edition, scholarly digital edition, editorialisation, evaluation

Introduction

¹ La fonction auctoriale fait l'objet, ces dernières années, d'un regain d'intérêt de la part des chercheurs et l'on voit se multiplier les études historiques, critiques et littéraires consacrées à ce sujet. À la suite des articles manifestes de Roland Barthes sur la mort de l'auteur et l'avènement du lecteur comme porteur de l'interprétation des textes (1984) et de Michel Foucault sur la fonction auteur vue comme fonction classificatrice des discours (1994), la notion d'auteur a été prégnante dans la théorie littéraire de la fin du siècle dernier. Leurs travaux font toujours figure de référence dans le débat actuel.

² Cette notion de fonction auctoriale est interrogée d'un point de vue ontologique (Broudoux *et al.* 2005 ; Diu et Parinet 2013 ; Gefen 2016), mais aussi, de manière plus globale, dans les rapports qu'elle entretient avec les notions d'autorité et de légitimation (Broudoux 2007 ; Compagnon 2008 ; Candel et Gkouskou-Giannakou 2017) ou avec les notions sémiotiques d'énonciation éditoriale (Souchier 1998) et d'éditorialisation (Vitali-Rosati 2020). L'avènement du numérique modifie encore le cadre d'analyse de cette notion. Les espaces numériques constituent en effet des laboratoires de nouvelles formes d'auctorialité et de nouveaux modes de légitimation auctoriale (Candel 2020).

³ Dans la lignée de ces études, cet article analyse la fonction auctoriale appliquée à un domaine éditorial spécifique : celui des éditions critiques numériques. L'édition critique interroge cette notion d'auctorialité de manière particulière dans la mesure où s'y mêlent deux plans d'énonciation : le discours de l'auteur du texte source et le discours critique de l'éditeur. La notion d'auctorialité y est généralement envisagée à travers les rapports qu'entretient l'éditeur avec l'auteur, et avec l'intention de l'auteur. Hans Gabler (2012) a notamment exploré cette question de la recherche de l'intentionnalité de l'auteur et plaide pour une plus grande prise en compte de la théorie littéraire dans les éditions critiques.

⁴ Dans notre étude, il ne s'agira pas d'étudier les rapports des éditeurs avec les auteurs des textes qu'ils éditent, mais bien d'analyser les caractères d'auctorialité propres aux éditeurs. Un éditeur peut-il être considéré comme un auteur ? Dans son acception courante, ce concept est bien évidemment associé à l'idée de créateur et de rédacteur d'une œuvre originale. « L'auteur, c'est d'abord celui qui signe son texte, en prend la responsabilité, l'assume comme sien ; celui, donc, qui l'identifie, l'authentifie, s'en fait le garant et en justifie la qualité par sa signature » (Brunn 2001, 16). Dans le cas de l'édition critique, les régimes d'auctorialité sont rendus complexes par une double intervention sur le texte :

celle de l'auteur du texte source, créateur du texte tout d'abord, puis celle du philologue ou de l'éditeur scientifique, qui est le transmetteur et le garant de son actualisation. Le travail philologique permet de fixer le texte dans une forme pleinement recevable par le récepteur contemporain, préalable indispensable à sa diffusion. L'éditeur scientifique et le philologue font alors partie des figures discrètes de l'auctorialité.

5 À travers son travail d'établissement de texte, l'éditeur scientifique exerce pourtant des fonctions auctoriales classiques : il est celui qui promet et fait connaître un texte ; il en est le garant par son travail philologique ainsi que par sa participation à la préservation du patrimoine littéraire ; il est responsable des choix d'établissement du texte édité et il se place de fait dans une position d'autorité en décidant, pour une édition critique donnée, des leçons¹ à conserver parmi l'ensemble des variantes observées. L'éditeur d'un texte peut-il pour autant recevoir le nom d'auteur ? Nous proposons dans cet article d'utiliser la notion d'éditeur-auteur, qui souligne les caractères d'auctorialité de l'éditeur tout en le distinguant de l'auteur du texte source.

Fonction auctoriale et reconnaissance du travail de l'éditeur-auteur

6 La problématique de la prise en compte des caractères d'auctorialité de l'éditeur-auteur et la reconnaissance de son travail ne sont évidemment pas récentes². Selon Raphaële Mouren, on observe bien que cette question se pose déjà pour les éditions humanistes : certaines font figurer sur la page de titre le nom de l'humaniste qui a établi le texte, alors que d'autres l'éclipsent au profit de celui du mécène ayant financé l'édition ou ayant mis à la disposition des savants sa bibliothèque et les manuscrits nécessaires à l'établissement du texte³.

7 Au fil des siècles, pourtant, la reconnaissance de l'apport des philologues s'est établie, notamment par l'institutionnalisation de la discipline philologique au XIX^e siècle et par l'insertion des travaux des éditeurs-auteurs dans les circuits classiques d'évaluation des textes scientifiques. Dans le paradigme traditionnel de l'édition critique imprimée, les modes d'évaluation des éditions sont multiples : le texte est évalué par la maison d'édition elle-même, par les pairs qui accompagnent la réception du livre en publiant des recensions, par les universitaires et les étudiants qui utilisent les éditions critiques. Ces divers éléments de régulation et d'évaluation offrent au lecteur ou à l'utilisateur professionnel d'une édition l'assurance qu'ils ont entre leurs mains un texte digne de confiance sur lequel ils peuvent s'appuyer.

8 Lorsque l'on passe au paradigme numérique, les modalités classiques d'évaluation des éditions critiques ne sont pas pleinement applicables et les éditeurs scientifiques sont confrontés à une difficulté de reconnaissance de leur travail (Robinson 2010). Une question capitale au plan scientifique demeure entière. Comment peut-on garantir la qualité et assurer la légitimité d'une édition critique numérique en dehors des instances et des règles qui fonctionnent dans le monde du livre ? L'édition critique au format numérique n'a pas encore réussi à mettre en place des formes d'évaluation stables qui pourraient lui garantir la reconnaissance scientifique indispensable à l'établissement de sa notoriété au moment de la publication. Pour l'heure, ces éditions ont souvent le statut de pro-

jets ou de programmes scientifiques mais n'ont pas atteint le stade de la publication normée et reproductible, à l'image, par exemple, de l'édition critique d'un texte littéraire publiée au format imprimé. C'est, du reste, l'un des principaux enjeux actuels des éditions numériques (Apollon, Bélisle et Régnier 2014 ; Pierazzo 2015 ; Driscoll et Pierazzo 2016⁴).

9 Selon nous, cette difficulté de reconnaissance et cette instabilité de l'édition numérique ont partie liée avec l'évolution en cours de la fonction auctoriale de l'éditeur et du capital d'autorité qui lui est attaché. Traditionnellement, l'éditeur-auteur représente une instance de régulation particulièrement efficace qui agit bien en amont de la publication imprimée : compte tenu des contraintes d'espace lié au contenant livre, il a la haute main sur le choix des données qu'il communique à son lecteur lors de la publication. En la matière, il exerce donc une véritable autorité décisionnelle.

10 Or, avec le passage au numérique et l'extension toujours plus grande des capacités de stockage informatique, l'impératif du choix des données n'est plus une priorité structurelle même si elle demeure une question scientifique de premier ordre, comme nous le verrons plus avant. Dès lors, l'autorité exercée traditionnellement par l'éditeur-auteur est battue en brèche et même considérablement réduite puisque l'organisation du travail éditorial est en totale évolution.

11 En effet, dans l'édition numérique, il est nécessaire de réunir une large équipe pluridisciplinaire pour réaliser les multiples tâches très spécialisées qui jalonnent le processus éditorial. Ce renouvellement de l'univers de la publication entraîne une réduction très notable et une dilution de la responsabilité exercée par l'éditeur scientifique. En conséquence, le filtrage des données exercé traditionnellement par l'éditeur critique en fonction de ses connaissances et de ses compétences est mis en balance avec d'autres impératifs d'ordre philosophique et éthique – accès libre aux données de la recherche – ou technique – exhaustivité de l'édition (Casenave 2019).

Problématique

12 Dans cet article, notre interrogation portera donc sur l'évolution de la fonction auctoriale entraînée par le développement des éditions numériques. Le débat sur la fonction de l'éditeur-auteur numérique engendre une série de questions :

- Quels marqueurs de sa présence et de ses choix éditoriaux l'éditeur-auteur installe-t-il dans l'édition critique numérique ?
- Quels modes d'échanges participatifs engage-t-il avec les lecteurs ?
- Comment évolue le positionnement de l'éditeur-auteur lorsque l'on passe du format livre au format numérique ?
- Quels enjeux propres à la fonction auctoriale ces évolutions dévoilent-elles ?

13 Nous proposons donc quelques pistes pour caractériser les modulations de la fonction auctoriale dans les éditions critiques numériques, ainsi que les répercussions qu'elles engendrent sur le geste critique de l'éditeur-auteur scientifique.

Le corps auctorial : un éditeur-auteur collectif

14 Lors du passage au numérique, l'une des évolutions les plus immédiates de la fonction auctoriale porte sur sa nature : on passe en effet d'un éditeur-auteur singulier à une équipe pluridisciplinaire dans laquelle le philologue ne travaille plus seul. Ce dernier n'a, à lui seul, ni les moyens, ni les compétences nécessaires pour mener une édition numérique de bout en bout.

Identité et composition du corps auctorial

15 De fait, la réalisation d'une édition critique numérique requiert un travail collaboratif important. Nous proposons de nommer « corps auctorial » cette équipe pluridisciplinaire.

16 Ce corps auctorial intervient tout au long de la conception de l'édition, depuis la phase de collecte des manuscrits jusqu'à celle de la publication Web. La plupart des grandes éditions numériques actuelles sont d'ailleurs entreprises non pas par des maisons d'édition mais par des laboratoires pluridisciplinaires sous le statut expérimental de projet recherche. Les universités et laboratoires de recherche se situent donc au cœur de cette nouvelle dynamique éditoriale, car ils ont plus facilement que les maisons d'édition les moyens de constituer une équipe qui regrouperait – autour d'un projet expérimental qui ne soit pas nécessairement commercial –, les multiples compétences requises à l'heure actuelle pour la préparation de l'édition critique d'un grand texte au mode numérique⁵.

17 L'éditeur-auteur devient multiple à mesure que les compétences et les objectifs éditoriaux se diversifient dans l'édition critique numérique. Les philologues et éditeurs scientifiques ne constituent plus les seules figures actoriales mais intègrent une équipe beaucoup plus large. Bien entendu, dans le paradigme traditionnel, les éditeurs peuvent aussi travailler en équipe, mais il s'agit là d'équipes formées quasi exclusivement de philologues et éditeurs. Dans l'édition numérique, le périmètre de l'équipe évolue fortement.

18 En fonction de la documentation éditée, l'équipe de collaborateurs mise en place est composée d'historiens, de linguistes, de géographes ou encore de spécialistes de la littérature. Tous ces chercheurs travaillent de concert, non seulement pour éditer les textes, mais aussi pour étoffer la documentation présentée au lecteur, et qui peut, dans le domaine numérique, prendre des proportions importantes. L'engagement conjoint qu'ils partagent – celui de la création de l'édition critique numérique – agit comme pacte contractuel définissant le lien social du collectif ainsi réuni (Kaufmann et Trom 2010). Par ailleurs, aux côtés de ces spécialistes de la documentation, des spécialistes techniques – informaticiens, experts en publication Web – prennent part au corps auctorial. Ces derniers contribuent bien entendu à la réalisation technique de l'édition, mais ils tiennent également un rôle essentiel dans la réflexion que nécessite son élaboration.

19 En effet, une édition numérique n'est pas faite seulement de contenus, mais aussi de fonctionnalités qui doivent être prévues dès le codage de l'édition (Eggert 2005). L'environnement numérique et les langages associés contraignent le corps auctorial à préparer bien en amont et de façon très précise la réception de la documentation (Schmidt 2012 ; Huitfeldt 2014). Toutes les informations que les éditeurs-auteurs souhaitent mettre en lumière ou mettre en lien dans leur application doivent être marquées de manière spécifique dans le codage du texte lui-même, généralement réalisé en XML-TEI. C'est à partir des modes d'identification et de caractérisation de l'information dans le codage que s'organisent ensuite l'utilisation et la structuration des données dans l'application de consultation de l'édition (McGann 2016). Chacun, dans le corps auctorial, doit alors se mettre à la place de l'utilisateur afin d'anticiper les usages possibles de la documentation. Tous les membres de l'équipe éditoriale travaillent donc en collaboration pour penser l'édition numérique, instituant de fait un modèle éditorial très différent de celui qui avait cours dans l'édition critique traditionnelle. Cette anticipation des usages de l'édition et de l'emploi des plateformes de consultation engage le corps auctorial à penser et prévoir la réception de manière beaucoup plus complète.

Fonctionnement du corps auctorial

20 Lorsque l'on se trouve dans ce paradigme éditorial numérique – et, qui plus est, lorsque l'édition critique numérique est native –, il n'est ni envisageable ni souhaitable qu'une seule personne prenne en charge toutes les opérations de production de l'édition. Ainsi, la nature collégiale du corps auctorial implique forcément un partage des tâches dans le processus. En fonction de ses compétences et de son domaine de spécialisation, chacun des collaborateurs réalise une partie du travail et l'ensemble est coordonné par un chef de projet.

21 Dans certaines éditions numériques particulièrement ambitieuses, le corps auctorial prend des proportions exceptionnelles. Nous pouvons relever l'exemple de l'édition de l'œuvre de Walt Whitman⁶. Ce projet, toujours en cours, mobilise plus de 150 collaborateurs, dirigés par des chefs de projet et accompagnés d'un comité de suivi constitué de chercheurs, spécialistes d'édition critique et d'édition numérique⁷. Bien entendu, des projets de cette envergure impliquent une structure interne hiérarchisée au sein de laquelle il faudrait pouvoir distinguer les différents modes et formes de collaboration.

22 Lorsque l'on accède à ce degré de complexité du corps auctorial, chacun des collaborateurs doit savoir précisément ce que l'on attend de lui, à propos des types d'informations qu'il doit fournir aux autres membres de l'équipe ainsi qu'à propos de la documentation définitive qu'il doit produire. Cela nécessite l'instauration d'un langage et d'un socle conceptuel communs dans l'ensemble du corps auctorial, et dans cette perspective, les recherches épistémologiques en cours dans les humanités numériques⁸ peuvent nourrir la réflexion des philologues. Ce principe de production partagée, fréquent dans le domaine des humanités numériques (Deegan et McCarty 2016), constitue un véritable changement méthodologique dans le domaine de l'édition critique.

Marqueurs de l'auctorialité dans le paratexte de l'édition numérique

- 23 Dès lors que l'on est face à un corps auctorial collectif, on peut se poser la question des signes et marqueurs de présence de ce corps auctorial. Nous retrouvons, bien sûr, dans l'édition critique numérique, les mêmes marqueurs de la présence de l'éditeur-auteur que ceux existant déjà dans l'édition critique traditionnelle : ce sont des marqueurs fondés sur le souci d'explicitation et de justification des choix éditoriaux, visibles dans le paratexte de l'édition.
- 24 Les propos introductifs dans lesquels l'éditeur-auteur explique la démarche qu'il a suivie tout au long de l'établissement du texte se retrouvent dans les sections introductives des éditions numériques⁹ et contiennent généralement les mêmes rubriques : présentation des manuscrits, analyse de la tradition manuscrite, règles d'édition, comme on peut le voir, par exemple, dans l'édition de la *Dama Boba*¹⁰.
- 25 L'apparat critique demeure également, aux côtés des propos introductifs, l'un des lieux de l'édition où la présence de l'éditeur-auteur est la plus perceptible, puisqu'il y consigne les variantes retenues et il y développe les notes critiques nécessaires. Mais une évolution est d'emblée visible dans le domaine numérique : alors que les éditions imprimées obligent les éditeurs scientifiques, pour des raisons évidentes de contraintes économiques, à opérer une sélection drastique dans les variantes observées, les éditions numériques donnent la possibilité d'avoir des apparats beaucoup plus fournis¹¹.
- 26 La possibilité de tendre vers l'exhaustivité proposée dans l'édition numérique donne lieu à un renouvellement de la réflexion relative à l'apparat critique. Certains éditeurs-auteurs s'interrogent en effet sur les modes de présentation de l'information et proposent des apparats non plus fixes mais modulaires. La modularité peut porter uniquement sur la présentation de l'information, comme cela est le cas dans l'édition des *Lettres* de Van Gogh¹². Le lecteur peut choisir le type d'apparat auquel il souhaite accéder (notes critiques ou notes d'identification), ainsi que son mode d'affichage (en fenêtre *pop-up* ou bien en liste). Cette modularité formelle n'affecte pas la fonction de l'éditeur-auteur, puisqu'il y applique toujours de la même manière ses décisions philologiques et critiques.
- 27 Mais la modularité peut, dans certains cas, intervenir au niveau structurel, modifiant la composition même de l'apparat critique et des manuscrits témoins¹³ convoqués. Par exemple, le lecteur de l'édition numérique du *De trein der traagheid*¹⁴ peut décider lui-même des témoins à prendre en compte dans l'apparat critique. Ainsi, les choix du lecteur agissent directement sur la structure de l'apparat, qui peut différer jusque dans les leçons rejetées et dans les variantes proposées. Les marqueurs de présence du corps auctorial sont alors modulés en fonction de l'action du lecteur. On retrouve ici en partie les modalités de l'écrilecture, dans la mesure où le lecteur, en fonction des choix qu'il effectue et des manuscrits témoins qu'il décide de prendre en compte, contribue à la transformation du texte lu à l'écran (Souchier 2012 ; Broudoux et Kembellec 2017). Il ne fait pas de doute qu'à l'avenir, les avancées

techniques dans le domaine de l'ergonomie vont permettre aux éditeurs-auteurs numériques de développer considérablement cet aspect documentaire des éditions.

28 Cependant, il est primordial que les considérations techniques ne supplantent pas celles de la critique textuelle et ne fassent pas disparaître les interrogations conceptuelles et philologiques qui constituent les moteurs de l'action éditoriale. Au sujet de l'apparat critique, la question déterminante à laquelle l'éditeur-auteur doit répondre est celle de la fonction qu'il lui attribue : dans quel but l'établit-il ? L'apparat critique est-il, dans l'esprit de l'éditeur-auteur numérique, un support qui vient asseoir l'autorité de son édition ? Sur ce point encore, il faut prendre en compte l'apport considérable des technologies informatiques qui permettent de multiplier les données proposées (notamment au travers de la mise à disposition des transcriptions des témoins, des variantes sémantiques et orthographiques) ainsi que les modes de présentation de ces données. L'éditeur-auteur numérique peut donc élaborer un appareil critique visant à l'exhaustivité ; il lui revient alors de juger de la pertinence de cette exhaustivité et des avantages que pourra en retirer le lecteur dans son appréhension de l'édition, en matière, d'une part, de lisibilité, et d'autre part, d'utilité. Mais il est à noter que ce jugement de l'éditeur-auteur est rendu particulièrement difficile par le fait que la lisibilité d'un texte n'est pas universelle : elle est à nuancer par la subjectivité de chaque lecteur et dépend des compétences qu'il détient (Voisin 2009). Face à une édition critique numérique, tous les lecteurs ne partagent pas le même degré de compréhension du texte : cela dépend de leur connaissance – ou de leur méconnaissance – de la langue du texte et du contexte culturel et historique dans lequel il s'inscrit, mais aussi de leur familiarité plus ou moins grande avec les éditions critiques et les appareils critiques.

Éditeur-auteur et réception des textes

29 En réalité, en anticipant sur les types d'utilisation les plus ouverts possibles de leur documentation, les éditeurs-auteurs opèrent un décentrement de leur travail.

Objectifs éditoriaux dans l'édition critique numérique

30 Si l'établissement d'un texte doit rester primordial, l'édition critique numérique est aussi l'occasion de documenter l'établissement du texte, d'adjoindre une documentation complémentaire explicitant et historicisant le texte source, d'élaborer des parcours de lecture, des systèmes d'indexation et de navigation dans le corpus, ou encore de proposer des outils d'analyse du texte ou de recherche d'information (modules de comparaison des manuscrits témoins, mise en correspondance des traductions avec le texte édité, outils d'analyse textuelle et de visualisation des résultats, etc.).

31 En élargissant les objectifs éditoriaux, la fonction que l'éditeur-auteur assigne à son travail s'étend. Il ne s'agit plus exclusivement, comme c'est souvent le cas dans l'édition critique traditionnelle, de livrer une production scientifique experte à des spécialistes (Bourgain et Viellard 2002).

L'utilisation type idéale n'est plus une lecture uniquement érudite d'un texte mais devient une lecture savante, davantage attentive à la dimension didactique que doit porter le discours critique.

32 Dans ce même mouvement d'ouverture, les éditions numériques comprennent de plus en plus souvent des sections clairement destinées à une utilisation pédagogique, comme c'est le cas du *Global Medieval Sourcebook*¹⁵ ou du *Women Writers Project*¹⁶. L'édition numérique peut constituer un espace pédagogique privilégié à l'attention des étudiants et des publics scolaires, proposant, outre l'accès aux textes, des outils d'analyse et d'initiation à la paléographie, à la codicologie ou encore à l'ecdotique.

33 Si les publics scolaires font naturellement l'objet de parcours dédiés, les éditeurs-auteurs peuvent également développer des parcours didactiques en direction du public généraliste. C'est précisément ce que fait Jerome McGann lorsqu'il propose une frise chronologique dans son édition des œuvres de Dante Rossetti. Elle permet une vision globale immédiate en classant les œuvres en fonction de leur date de parution¹⁷. Les lecteurs peuvent ainsi parcourir la vie du peintre et poète britannique par ce biais : il s'agit là aussi d'une mise en discours didactique de l'information.

Vers des standards internationaux pour l'édition critique numérique

34 Cette ouverture des objectifs éditoriaux influe non seulement sur le travail de l'éditeur-auteur, mais également, par voie de conséquence, sur les caractères d'auctorialité attachés à sa figure. Cette évolution est tout à fait perceptible dans les présentations des éditions numériques que proposent les équipes éditoriales dans leurs propos introductifs. En effet, les éditeurs-auteurs y expriment régulièrement leur volonté de fournir au lecteur un cadre de travail permettant, au-delà de la consultation du texte, d'explorer la documentation et d'encourager les échanges entre chercheurs, comme c'est le cas dans l'édition de l'œuvre de Thomas Gray¹⁸.

35 Le caractère proprement expérimental de l'édition numérique joue un rôle important dans cette latitude offerte aux éditeurs-auteurs, tout au long du développement de leurs projets, en matière de recherche et d'innovation. L'édition critique traditionnelle s'insère dans les cadres éditoriaux habituels, même si sa spécificité scientifique circonscrit largement son lectorat à celui du monde universitaire et de la recherche. Ainsi, elle est portée par des collections et des maisons d'édition qui distribuent les ouvrages dans les circuits commerciaux de la librairie. *A contrario*, l'édition critique numérique fait figure d'exception. En réalité, elle constitue un domaine éditorial à part, dans la mesure où elle échappe aux circuits classiques des publications scientifiques.

36 Aussi, jusqu'à présent, les éditions critiques numériques ne sont pas regroupées dans des collections particulières et ne font pas l'objet de règles communes de publication. Il semble inévitable que la situation actuelle soit appelée à évoluer à plus ou moins brève échéance. Plusieurs chercheurs plaident actuellement pour l'élaboration de standards internationaux en matière d'édition critique numérique et des initiatives se font jour, à l'exemple des guides de bonne pratique établis par certains groupes de recherche et universités¹⁹. Pourtant, dans le domaine numé-

rique, d'autres formes de publications scientifiques, comme les monographies ou les articles, s'insèrent déjà depuis plusieurs années dans des réseaux de publication reconnus et institutionnalisés : ce sont des revues scientifiques et des collections dématérialisées distribuées sur des plateformes de publication Web : Persée, Érudit, OpenEdition Journals, OpenEdition Books, PLOS, etc.

37 Les éditions critiques numériques sont donc aujourd'hui très majoritairement le fruit de projets de recherche spécifiques et entrent souvent dans de vastes programmes de recherche nationaux ou internationaux. Ainsi, le projet des *Gascon Rolls* détaille les quatre financements successifs obtenus tout au long des cinq ans du projet²⁰, de même que l'édition de l'œuvre de Walt Whitman indique, dans la section « *Support the Archive* », la liste des universités qui soutiennent le projet.

38 Ce rattachement à un programme scientifique et, par conséquent, à la tutelle d'une université, d'un laboratoire ou de plusieurs laboratoires donne au projet des caractéristiques précises. Ainsi, l'édition proposée est avant tout un objet de recherche : au-delà de sa dimension de réalisation éditoriale, il y a, dans le processus de fabrication lui-même, la volonté de faire de l'édition de ce texte une expérience scientifique qui allie observation et analyse.

Programmation de la réception

39 Le travail d'anticipation des usages de l'édition évoque bien sûr l'esthétique de la réception et l'horizon d'attente du lecteur. La matérialité des textes (qu'elle soit physique ou digitale) et les formes à travers lesquelles ils sont transmis ont une incidence sur la construction du sens pour le lecteur (Chartier 1996, 36-68). Roger Chartier parle à cet égard de la capacité que les auteurs ont, à travers le contrôle de la matérialité et des formes de transmission des textes, de « gouverner la réception » et de « contraindre l'interprétation ». Dans le cadre des éditions numériques, l'obligation, pour le corps auctorial, d'anticiper les utilisations possibles de l'édition et de prévoir, dans le codage de l'édition, les modalités de consultation et les parcours de lecture, nous amène à aller jusqu'à la notion de programmation de la réception. Les modalités d'encodage résultent directement des choix critiques et philologiques de l'éditeur-auteur ; elles structurent et façonnent ensuite, dans chaque projet d'édition numérique, la programmation de sa réception, en dirigeant et contraignant la manipulation des données sur la plateforme de consultation.

Éditeur-auteur et reconnaissance de l'autorité

40 Les nouvelles formes de communication permettent ainsi aux éditeurs-auteurs d'expérimenter de nouvelles formes d'éditorialisation. Dans le même temps, cela modifie en profondeur le processus de reconnaissance de l'autorité de l'édition et de l'éditeur-auteur. L'une des questions essentielles que pose le corps auctorial collectif est en effet celle de l'autorité qu'on peut lui conférer ou qu'il peut lui-même s'attribuer.

Les différentes formes de l'autorité

⁴¹ Dans le domaine de l'édition critique, la notion d'autorité prend des formes très diverses : autorité du manuscrit de base, autorité de la méthode philologique, autorité de l'édition, autorité de l'éditeur-auteur, autorité de la maison d'édition ou de la collection. Ces formes d'autorité se retrouvent, pour une part d'entre elles, inchangées dans le domaine numérique. Il en est ainsi de celle du manuscrit de base et de celle de la méthode philologique. L'autorité d'un manuscrit de base étant établie au moyen d'une analyse philologique, l'édition numérique n'apporte pas de modification significative dans le domaine : les éditeurs-auteurs numériques sont tenus de suivre les mêmes étapes de travail philologique pour parvenir au choix du manuscrit de base. Bien sûr, ils peuvent être aidés dans le processus de collation ou de transcription par des outils et logiciels informatiques mais le choix du manuscrit de base incombe toujours aux philologues. Et si un manuscrit fait autorité sur les autres, c'est qu'il a été étudié et considéré, après analyse approfondie des leçons qu'il présente, de ses caractéristiques linguistiques et de la place qu'il tient dans la tradition manuscrite du texte en question, comme le manuscrit le plus digne d'intérêt, idéalement le plus proche du manuscrit original perdu ou, à défaut, de l'archétype.

⁴² L'autorité de la méthode philologique est également inchangée dans le domaine numérique. Ainsi, il est possible d'y retrouver la multiplicité des méthodes philologiques : éditions critiques reconstructionnistes²¹, éditions critiques menées à partir d'un manuscrit de base²² ou encore éditions critiques à témoin unique²³. Chaque méthode philologique sert des objectifs précis et se construit sur une conception particulière du texte. Cependant, il ne faut pas omettre les conjonctures proprement historiques, sociales ou économiques au sein desquelles se développent les méthodes²⁴. Tout comme dans le domaine de l'édition critique traditionnelle, la grande majorité des éditions critiques numériques sont réalisées à partir d'un manuscrit de base spécifique, et on observe, aux côtés de ces éditions critiques, la multiplication d'éditions documentaires²⁵, dites aussi imitatives, qui prennent le parti de présenter un texte le plus proche possible d'un manuscrit témoin donné, sans prendre en considération l'ensemble de la tradition manuscrite du texte – ni dans le processus de choix du manuscrit témoin, ni dans l'établissement du texte et le paratexte de l'édition. Bien sûr, les tendances observées ne doivent pas faire oublier les nombreuses nuances qui existent dans la pratique ecdotique : les particularités propres à chaque corpus amènent généralement les éditeurs-auteurs à infléchir ou adapter les méthodes philologiques de référence.

La question de l'autorité de l'édition critique numérique

43 Si l'autorité du manuscrit de base ou celle de la méthode philologique se retrouvent aisément dans le domaine numérique, il est beaucoup plus difficile de se prononcer sur celle de l'édition ou sur celle de l'éditeur-auteur. Selon la catégorisation de l'autorité informationnelle (Broudoux 2007), ces deux types d'autorité seraient à associer à l'autorité de contenu, concernant l'édition, et à l'autorité énonciative, mêlée parfois à l'autorité institutionnelle, concernant l'éditeur-auteur.

44 Mais de fait, les paramètres de la publication numérique sont, en règle générale, très éloignés des conditions propres à l'édition traditionnelle imprimée. Pour l'instant, leurs modèles éditoriaux, ainsi que leurs modèles économiques, sont radicalement différents. Il faut donc s'interroger sur l'évolution de ces paramètres d'autorité dans le domaine numérique. Retrouve-t-on le même degré de reconnaissance du travail éditorial lorsqu'il est publié de manière numérique ? Il nous semble que certains éléments freinent la pleine reconnaissance de la valeur et de l'autorité potentielle de l'édition critique numérique : il s'agit de son instabilité intrinsèque et de la difficulté d'identification dont elle fait l'objet.

45 En effet, le premier écueil lié au caractère numérique de l'édition tient à la question de son instabilité. Contrairement à une édition imprimée, l'édition numérique est susceptible, en tout temps, de recevoir des ajouts et de connaître des modifications. C'est là l'un des avantages de l'édition numérique et nombre d'éditeurs-auteurs en tirent parti, mettant en ligne leurs travaux au fur et à mesure de leur accomplissement et incitant les lecteurs à contacter l'équipe éditoriale pour apporter des éventuelles corrections, additions ou remarques. Mais si une édition évolue sans cesse, comment est-il possible d'en garantir l'autorité ? Comment donner au lecteur l'assurance qu'il consulte la même édition numérique de référence que celle qu'il a pu consulter quelques mois plus tôt ? Pour répondre à ces deux questions, il faudrait définir des règles claires et communes d'actualisation de l'édition à l'intention des éditeurs-auteurs numériques. À ce jour, ces règles communes n'existent pas et les pratiques diffèrent largement d'une édition à l'autre.

46 Si l'on souhaite pouvoir se référer sans équivoque à une édition critique numérique, il faut être en mesure de l'identifier clairement et il s'agit là de la deuxième difficulté que nous souhaitons évoquer. Il semble primordial, dans une édition numérique, d'indiquer au lecteur les dates de mise en ligne de la documentation. Les éditeurs-auteurs numériques tendent, dans leurs pratiques, à inscrire la date de la dernière mise à jour de leur édition. Cette date peut être disposée en bas de page ou bien en page d'accueil, ainsi que procèdent les éditeurs des *Carnets de prison d'Henri Delescluze*. En revanche, il est beaucoup plus rare de connaître l'historique des mises à jour. Pourtant, dans l'idéal, le lecteur devrait pouvoir accéder à ces métadonnées : cela lui permettrait d'identifier précisément les informations nouvelles apportées à chaque évolution de l'édition. Bien entendu, cela vaut seulement pour les éditions numériques évolutives et non pas pour celles qui sont publiées de manière définitive lorsque s'achève le projet de recherche.

Autorité et actualisation de l'édition critique numérique

47 Il serait tout à fait envisageable d'adjoindre aux éditions numériques évolutives un journal des mises à jour comprenant une description des informations ajoutées. Cette pratique, encore aujourd'hui marginale, nous semble pourtant essentielle si l'on souhaite asseoir l'autorité de l'édition numérique.

48 Parmi les éditions numériques que nous avons observées, l'une d'elles semble montrer la voie et se démarque par la qualité de la réflexion menée par le corps auctorial à ce sujet : il s'agit de l'édition de l'œuvre de Walt Whitman. Elle a été mise en ligne pour la première fois en 1995. Depuis 2008, les éditeurs-auteurs tiennent un blog²⁶, accessible depuis l'édition numérique, dans lequel ils indiquent systématiquement la nouvelle documentation mise en ligne et les modifications apportées sur la documentation existante. Dans la présentation de leur blog (rubrique intitulée « *about* »), les éditeurs-auteurs précisent très clairement l'objectif qu'ils poursuivent en recensant les opérations d'actualisation effectuées.

49 Conscients des problèmes de déficit de légitimité et donc de déperdition d'autorité engendrés par le caractère évolutif de l'édition numérique, ils fournissent aux chercheurs, à travers ces informations de mises à jour, les moyens de certification et d'identification de l'édition. De plus, ces informations sont mentionnées sur la page d'accueil de l'édition numérique. Une autre solution pour les éditions critiques numériques serait d'adopter le *versioning* documentaire, permettant de modifier un fichier tout en conservant intactes les versions précédentes. Cette méthode de gestion des versions requiert le recours à des logiciels spécifiques, largement utilisés dans le domaine du codage informatique, mais aussi pour certains produits éditoriaux comme *Wikipédia*.

50 En résumé, cette variabilité de l'édition tient au principe d'exhaustivité engendré par les technologies informatiques et c'est donc d'une exhaustivité évolutive qu'il faut parler ici – exhaustivité de l'édition qui se déploie à mesure que le corps auctorial la reprend, la modifie et l'enrichit. Pour que cette indéniable avancée technique devienne un progrès en matière d'établissement d'une édition critique, il convient donc d'édicter de nouvelles règles de maintenance de l'application informatique et de ses contenus conceptuels et documentaires. C'est au prix de cet effort qu'une édition numérique sera susceptible de donner à son utilisateur tout son potentiel documentaire.

51 Mais dans le même temps, elle devrait pouvoir lui assurer une garantie scientifique équivalente à celle d'une édition traditionnelle imprimée. Dans l'idéal, à défaut d'offrir la stabilité du livre, elle pourrait donner l'occasion d'une mise à jour permanente, transparente et certifiée des données, qui pourrait constituer une forme de fiabilité renouvelée. Nous n'en sommes pas là encore aujourd'hui mais, au vu des pratiques actuelles sur Internet, les utilisateurs exprimeront sans doute très prochainement de telles exigences.

52 Compte tenu du caractère expérimental de l'édition numérique, ce sont bien souvent la présence et la signature d'une équipe de recherche et son rattachement à un programme de recherche, à un laboratoire ou à

une université qui apportent à une édition particulière sa légitimité scientifique et garantissent son autorité parmi les diverses publications de telle ou telle œuvre du passé.

Éditeur-auteur et processus d'évaluation des éditions

53 Si l'affiliation universitaire d'une édition numérique constitue un enjeu important dans l'instauration de son autorité, il en est de même des procédures d'évaluation et de validation de sa qualité scientifique. Les procédures traditionnelles d'évaluation, notamment par les pairs, ne sont que peu pratiquées pour les éditions critiques numériques, en raison sans doute du caractère expérimental de leur conception et de leur facture. Dans la mesure où il n'existe pas de modes et de normes de fabrication établis et où les productions présentées sont très différentes les unes des autres, il manque encore à ce jour une grille d'évaluation complète pour appréhender ce type de publications.

Le transfert difficile de la pratique de la recension

54 Les éditions critiques au format imprimé répondent, pour leur part, à des modèles d'évaluation et de validation instaurés dès le XIX^e siècle : il s'agit en premier lieu du jugement des pairs, à travers les recensions dans des journaux et revues spécialisés. Les éditions critiques numériques sont pour le moment peu nombreuses à faire l'objet de telles recensions mais on observe, depuis quelques années, un intérêt prégnant, dans la communauté universitaire, pour cette question de l'évaluation des objets numériques. La multiplication des publications à ce sujet en témoigne. En 2019, un numéro du *Journal on Computing and Cultural Heritage (JOCCH)* a d'ailleurs été consacré à cette thématique²⁷. De plus, une revue a été créée, sous l'impulsion notamment de Patrick Sahle, pour recueillir spécifiquement les recensions des éditions et ressources numériques : il s'agit de *RIDE – A Review Journal for Digital Editions and Resources*²⁸. Mais souvent, lorsqu'une recension critique est proposée sur une édition numérique, elle traite avant tout des aspects techniques. Généralement, elle s'intéresse davantage aux outils de consultation, de navigation, de recherche et d'analyse proposés aux lecteurs qu'au traitement proprement éditorial de la documentation et aux modes d'établissement du texte.

55 Dès lors, il faut se demander comment pourrait se réaliser la vérification de la qualité des éditions critiques numériques par la communauté philologique. La question suivante prolonge et complète cette première interrogation : l'édition critique numérique peut-elle obtenir le même niveau de reconnaissance par la communauté des chercheurs et philologues si elle est soustraite à ses modalités canoniques d'évaluation ?

Un contrôle de la qualité avant la publication : évaluation en amont

56 De manière générale, l'évaluation des objets numériques présente des difficultés, tant sur les modalités de sa mise en place que sur ses critères d'appréciation. Dans la mesure où ces objets échappent aux modes d'évaluation classiques, de nouvelles procédures sont à inventer. Mais faut-il évaluer seulement les contenus ou bien aussi la manière dont ils sont agencés ? Selon quels critères de jugement faut-il prendre en compte les outils d'analyse, de recherche et de communication proposés aux lecteurs ?

57 Dans *The New Companion to Digital Humanities* (Schreibman *et al.* 2016), Kathleen Fitzpatrick pose la question de la pratique de l'évaluation par les pairs. Elle donne en exemple des nouvelles formes d'assentiment qualitatif des éditions numériques, parmi lesquelles se distingue la plateforme Nines²⁹. Développée par l'université de Virginie, elle héberge des éditions numériques dédiées à des auteurs anglo-américains du XIX^e siècle. Un comité d'évaluation, composé d'éditeurs et de chercheurs, y est rattaché. Ainsi, pour être publiées, les éditions doivent être au préalable évaluées et validées par ce comité. Contrairement aux procédures d'évaluation par les pairs de l'édition critique traditionnelle, qui légitiment ou sanctionnent le travail après sa publication – en aval en quelque sorte –, dans le cas de la plateforme Nines, l'évaluation des pairs est pratiquée en amont et conditionne l'accès à la collection. L'évolution est très intéressante car elle donne à l'équipe qui a préparé l'édition numérique la possibilité de retoucher les défauts signalés avant la publication alors que l'édition imprimée sanctionnée par ses pairs n'a plus de possibilité de correction. Elena Pierazzo (2015) évoque d'autres exemples de ce type de certification : celui de la plateforme consacrée à l'édition numérique de textes d'auteurs américains du XVIII^e siècle³⁰ et celui de la plateforme consacrée à l'édition de textes médiévaux³¹, deux plateformes développées sur le modèle de Nines.

58 Dans le même ordre d'idées, on peut évoquer l'évaluation effectuée, toujours en amont, par les instances nationales, européennes ou internationales qui financent les grands projets de recherche. Dans ces cas-là, elle est réalisée par un comité pluridisciplinaire, ce qui multiplie les entrées de notation et les points de vue sur les diverses facettes du projet global. En effet, on peut penser que les attentes d'une équipe de notation pluridisciplinaire sont différentes et beaucoup plus diversifiées que celles d'un comité de pairs, tous philologues, par exemple. Cette évolution est également très intéressante car elle indique un transfert du garant de la qualité scientifique de la maison d'édition ou de la revue spécialisée vers de nouvelles instances. Ces expérimentations se développeront au cours des prochaines années et viendront asseoir la légitimité des éditions évaluées.

Une évaluation ouverte

59 Une autre évolution est en train de poindre dans le domaine de l'évaluation. Dans l'édition critique traditionnelle, le contrôle du discours critique de l'éditeur-auteur, opéré par les pairs, est indirect, dans la mesure où la documentation de travail de l'éditeur-auteur et l'accès aux manuscrits ne sont pas immédiats. Pour procéder à cette évaluation, les philologues doivent se procurer eux-mêmes cette documentation. Ce contrôle indirect, qui seul peut donner la garantie d'une recension de qualité, représente un travail long et fastidieux.

60 En revanche, dans l'édition numérique, la mise en ligne de la documentation source – notamment des images des manuscrits témoins – facilite grandement l'exercice d'un contrôle du travail philologique. L'évaluateur trouve sur le bureau de son propre ordinateur l'ensemble des sources et des éléments documentaires qui ont été rassemblés pour établir l'édition. En tant qu'expert, il peut, de façon ponctuelle et aléatoire ou de manière plus systématique, procéder aux diverses opérations de vérification qui lui permettent d'analyser la démarche de son collègue ou de l'équipe de philologues qui a travaillé sur l'édition.

61 De même, les appels à la participation collaborative que lancent certaines équipes éditoriales entraînent un nouveau mode d'évaluation des éditions critiques. En effet, le succès de ces appels est tributaire de la qualité du projet : on ne reçoit l'aide de pairs lecteurs qu'à la condition de mener des réflexions intéressantes susceptibles de retenir l'attention. Cette pratique collaborative est aussi l'occasion parfois de reprendre le travail d'édition déjà effectué afin de l'améliorer (Terras 2016). Les lecteurs qui signalent des erreurs évaluent, de fait, l'édition numérique qu'ils consultent. Mais il s'agit là d'une évaluation formative et médiatisée dans la mesure où elle est portée par le souci d'améliorer et de collaborer. La situation diffère donc largement de celle de l'édition critique traditionnelle où l'évaluation, strictement normative, est attachée à la nécessité d'apprécier ou de juger le texte publié. Ces nouvelles formes d'évaluation, directement liées aux spécificités du média numérique, sont appelées à évoluer encore avant d'être fixées de manière durable par des procédures généralisées chez les éditeurs-auteurs numériques.

Conclusion

62 Dans le nouveau cadre de publication installé par le numérique, il devient donc possible et même tout à fait nécessaire de reconsidérer la fonction auctoriale d'une édition critique dans sa totalité. Dans l'édition critique numérique, l'évolution de la fonction de l'éditeur-auteur amène un profond renouvellement de la mise en discours de l'information, dans sa forme comme dans le choix et la hiérarchisation de ses contenus.

63 L'objet produit se démarque alors fortement de l'édition critique imprimée et il est encore difficile de deviner le sens de cette évolution. En effet, l'édition critique numérique contemporaine présente une très grande variété de formes : elle n'est pas encore parvenue à proposer des modèles de publication stables susceptibles d'être largement repris. Cela contribue évidemment à transformer, chez les éditeurs-auteurs, la per-

ception qu'ils ont de leur travail et la fonction qu'ils donnent à leur édition. On observe déjà, dans les éditions numériques récentes, des pistes de réflexion stimulantes et des propositions intéressantes. Les réflexions en cours sont bien évidemment appelées à s'étoffer, dans cette démarche interdisciplinaire propre à l'édition critique numérique.

Bibliographie

- Apollon, Daniel, Claire Bélisle et Philippe Régnier. 2014. *Digital Critical Editions*. Urbana : University of Illinois Press.
- Barthes, Roland. 1984. « La mort de l'auteur ». Dans *Le Bruissement de la langue. Essais critiques IV*, 63-69. Paris : Seuil.
- Bleier, Roman, Martina Bürgermeister, Helmut W. Klug, Frederike Neuber et Gerlinde Schneider. 2018. *Digital Scholarly Editions as Interfaces*. Norderstedt : Books on Demand.
- Bourgain, Pascale et Françoise Vielliard. 2002. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule 3. Textes littéraires*. Paris : École nationale des chartes.
- Broudoux, Évelyne. 2007. « Construction de l'autorité informationnelle sur le Web ». Dans *A Document (Re)turn. Contributions from a Research Field in Transition*, édité par Roswitha Skare, Niels Windfeld Lund et Andreas Varheim. Berne : Peter Lang.
- Broudoux, Évelyne, Philippe Bootz, Jean Clément, Sylvie Grésillaud, Hervé Le Crosnier, Véronika Lux-Pogodalla, Jean-Hugues Réty, Estrella Rojas et Geneviève Vidal. 2005. « Auctorialité : production, réception et publication de documents numériques ». Dans *La Redocumentarisation du monde*, édité par Roger T. Pédaque. Toulouse : Cépaduès Éditions. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00120699.
- Broudoux, Évelyne et Gérald Kembellec. 2017. « Introduction à l'écrilecture scientifique et aux modalités techniques de son augmentation. ». Dans *Écrilecture augmentée dans les communautés scientifiques. Humanités numériques et construction des savoirs*, édité par Évelyne Broudoux et Gérald Kembellec. Londres : ISTE Éditions.
- Brunn, Alain. 2001. *L'Auteur*. Paris : Flammarion.
- Candel, Étienne. 2020. « Les nouveaux outils du pouvoir : tours et atours technologiques de l'autorité ». *Quaderni* 99-100 (1) : 137-150. <https://doi.org/10.4000/quaderni.1576>.
- Candel, Étienne et Pergia Gkouskou-Giannakou. 2017. « Autorité et pratiques de légitimation en ligne ». *Quaderni* 93 : 5-11. <https://doi.org/10.4000/quaderni.1066>.
- Casenave, Joana. 2019. « Le positionnement éditorial dans l'édition critique numérique ». *Digital Studies/Le champ numérique* 9 (1). <https://doi.org/10.16995/dscn.348>.
- Chartier, Roger. 1996. « Figures de l'auteur ». Dans *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, 36-68. Paris : Albin Michel.
- Compagnon, Antoine, éd. 2008. *De l'autorité. Colloque annuel du Collège de France 2007*. Paris : Odile Jacob. <https://www.cairn.info/de-l-autorite--9782738121967.htm>.
- Deegan, Marilyn et Willard McCarty. 2016. *Collaborative Research in the Digital Humanities*. Londres : Routledge.
- Diu Isabelle et Parinet Élisabeth. 2013. *Histoire des auteurs*. Paris : Perrin.
- Driscoll, Matthew James et Elena Pierazzo, éd. 2016. *Digital Scholarly Editing. Theories and Practices*. Open Book Publishers. <https://doi.org/10.11647/OBP.0095>.
- Duval, Frédéric. 2015. *Les Mots de l'édition de textes*. Paris : École nationale des chartes.
- Economou, Maria, Ian Ruthven, Areti Galani, Milena Dobrova et Marco de Niet. 2019. « Editorial Note for Special Issue on the Evaluation of Digital Cultural Resources ». *Journal on Computing and Cultural Heritage* 12 (1) : 1-3. <https://doi.org/10.1145/3307313>.
- Eggert, Paul. 2005. « Text-Encoding, Theories of the Text, and the "Work-Site" ». *Literary and Linguistic Computing* 20 (4) : 425-435. <https://doi.org/10.1093/lc/fqi050>.
- Fitzpatrick, Kathleen. 2016. « Peer Review ». Dans *A New Companion to Digital Humanities*, édité par Susan Schreibman, Ray Siemens, John Unsworth, 439-448. Hoboken : John Wiley & Sons. <https://doi.org/10.1002/9781118680605.ch30>.
- Foucault, Michel. 1994. « Qu'est-ce qu'un auteur ? ». Dans *Dits et Écrits. 1954-1988*, t. I, 789-821. Paris : Gallimard.

Franzini, Greta, Melissa Terras et Simon Mahony. 2019. « Digital Editions of Text : Surveying User Requirements in the Digital Humanities ». *Journal on Computing and Cultural Heritage* 12 (1) : 1-23. <https://doi.org/10.1145/3230671>.

Gabler, Hans. 2012. « Beyond Author-Centricity in Scholarly Editing ». *Journal of Early Modern Studies* 1 (1) : 15-35. <https://doi.org/10.13128/JEMS-2279-7149-10691>.

Gefen, Alexandre. 2016. « Les conflits d'autorité textuelle : éléments d'histoire et de typologie ». Dans *L'Autorité en littérature. Genèse d'un genre littéraire en Grèce*, édité par Emmanuel Bouju, 149-160. Rennes : Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/40540>.

Huitfeldt, Claus. 2014. « Markup Technology and Textual Scholarship ». Dans *Digital Critical Editions*, édité par Daniel Apollon et Claire Belisle, 157-178. Urbana : University of Illinois Press.

Kaufmann, Laurence et Danny Trom, éd. 2010. *Qu'est-ce qu'un collectif? Du commun à la politique*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.11481>.

McGann, Jerome. 2016. « Marking Texts of Many Dimensions ». Dans *A New Companion to Digital Humanities*, édité par Susan Schreibman, Raymond George Siemens et John Unsworth, 358-376. Hoboken : John Wiley & Sons. <https://doi.org/10.1002/9781118680605.ch25>.

Mouren, Raphaële. 2012. « Réflexions historiographiques et méthodologiques sur les éditions savantes ». Dans *Auteur, traducteur, collaborateur, imprimeur... qui écrit ?*, édité par Martine Furno et Raphaële Mouren, 221-236. Paris : Classiques Garnier.

Pierazzo, Elena. 2011. « A Rationale of Digital Documentary Editions ». *Literary and Linguistic Computing* 26 (4) : 463-477. <https://doi.org/10.1093/lc/fqr033>.

Pierazzo, Elena. 2015. *Digital Scholarly Editing. Theories, Models and Methods*. Aldershot : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315577227>.

Robinson, Peter. 2010. « Editing Without Walls ». *Literature Compass* 7 (2) : 57-61. <https://doi.org/10.1111/j.1741-4113.2009.00676.x>.

Schmidt, Desmond. 2012. « The Role of Markup in the Digital Humanities ». *Historical Social Research/Historische Sozialforschung* 37 (3 (141)) : 125-146. <http://www.jstor.org/stable/41636601>.

Schreibman, Susan, Raymond George Siemens et John Unsworth. 2016. *A New Companion to Digital Humanities*. Hoboken : John Wiley & Sons.

Souchier, Emmanuël. 1998. « L'image du texte pour une théorie de l'énonciation éditoriale ». *Les cahiers de médiologie* 6 (2) : 137-145. <https://doi.org/10.3917/cdm.006.0137>.

Souchier, Emmanuël. 2012. « La "lettrure" à l'écran ». *Communication langages* 174 (4) : 85-108. <https://doi.org/10.4074/S0336150012014068>.

Terras, Melissa. 2016. « Crowdsourcing in the Digital Humanities ». Dans *A New Companion to Digital Humanities*, édité par Susan Schreibman, Ray Siemens et John Unsworth, 420-438. Hoboken : John Wiley & Sons. <https://doi.org/10.1002/9781118680605.ch29>.

Vitali-Rosati, Marcello. 2020. « Pour une théorie de l'éditorialisation ». *Humanités numériques* 1. <https://doi.org/10.4000/revuehn.371>.

Voisin, Bérengère. 2009. « La notion de lisibilité : entre théories de l'effet et théories de la réception ». Dans *Questions de réception*, édité par Lucile Arnoux-Farnoux et Anne-Rachel Hermetet, 19-40. Paris : Société française de littérature générale et comparée.

Annexe

LISTE DES ÉDITIONS CRITIQUES NUMÉRIQUES CITÉES EN EXEMPLE

Ainsworth, Peter et Godfried Croenen, éd. 2013. *The Online Froissart*. Sheffield : HRIOline. <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/>.

Cohen, Matt, Ed Folsom et Kenneth M. Price. 2008 (premier site Web en 1995). *The Walt Whitman Archive*. Lincoln : Center for Digital Research in the Humanities, University of Nebraska-Lincoln. <https://whitmanarchive.org/index.html>.

Curry, Anne, Frédéric Boutouille, Françoise Lainé et Paul Spence, éd. 2015. *Les Rôles gascons*. <http://www.gasconrolls.org>.

Flanders, Julia, éd. 1999. *The Women Writers Project*. Boston : Northeastern University. <https://www.wwp.northeastern.edu>.

Huber, Alexander, éd. 2000. *Thomas Gray Archive*. <http://www.thomas-gray.org>.

Jacquemard, Catherine, Brigitte Gauvin et Marie-Agnès Lucas-Avenel, éd. 2013. *Hortus sanitatis. Livre IV. Les Poissons*. Caen : Université de Caen – Basse-Normandie. <https://www.unicaen.fr/puc/sources/depiscibus/>.

Jansen, Leo, Hans Luijten et Nienke Bakker, éd. 2009. *Vincent Van Gogh. The Letters*. Amsterdam : Van Gogh Museum et Huygens ING. <http://vangoghletters.org>.

McGann, Jerome J., éd. 2000. *The Complete Writings and Pictures of Dante Gabriel Rossetti. A Hypermedia Archive*. IATH et Nines. <http://www.rossettiarchive.org>.

Nougaret, Christine et Florence Clavaud, éd. 2015. *Les Carnets de prison d'Henri Delescluze à Belle-Île (1851-1853)*. Paris : Centre Jean-Mabillon. <http://elec.enc.sorbonne.fr/delescluze/>.

Presotto, Marco, Sònia Boadas, Eugenio Maggi et Aurèlia Pessarrodona, éd. 2015. *Vega, Lope de, La Dama Boba : edición crítica y archivo digital*. Barcelone et Bologne : Prolope et CRR-MM, Alma Mater Studiorum – Università di Bologna. <http://damaboba.unibo.it/index.html>.

Roelens Xavier, Ron Van den Branden et Edward Vanhoutte, éd. 2012. *De trein der traagheid*. Gent : Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie, Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde. <http://edities.kantl.be/daisne/index.htm>.

Starkey, Kathryn, éd. 2016. *Global Medieval Sourcebook*. Stanford : Stanford University. <https://sourcebook.stanford.edu>.

Stinson, Timothy L., Hoyt N. Duggan et Thorlac Turville-Petre, éd. 1994. *Piers Plowman Electronic Archive*. Society for Early English and Norse Electronic Texts. <http://piers.iath.virginia.edu>.

Notes

1 Terme utilisé en philologie pour désigner « ce qu'on peut lire dans un manuscrit à un endroit donné » (Bourgain et Viellard 2002, 213). Des leçons différentes sont appelées variantes.

2 Cette question amène également à s'interroger sur la notion de droit d'auteur, liée à la prise en compte de la fonction auctoriale. La reconnaissance publique et juridique du droit d'auteur pour les philologues ayant établi des éditions critiques n'est pourtant pas toujours systématique, comme le rappelle le contentieux judiciaire ayant opposé dans les années 2010 les Éditions Droz et Garnier.

3 Raphaële Mouren donne l'exemple de l'édition florentine de Porphyre de 1548 qui ne mentionne pas en page de titre le nom de l'humaniste ayant préparé l'édition – le philologue Piero Vettori – mais donne celui du grand-duc de Médicis ayant fourni les manuscrits provenant de sa bibliothèque. Elle donne également l'exemple des éditions des textes d'Athenagoras, de Maxime de Tyr et Aristote imprimées par Henri Estienne à Genève qui ne mentionnent pas les noms des humanistes ayant préparé les textes (Mouren 2012, 225-226 et 234).

4 Dans l'introduction intitulée « *Old Wine in New Bottles ?* » de l'ouvrage *Digital Scholarly Editing. Theories and Practices* (2016), Matthew James Driscoll et Elena Pierazzo indiquent ainsi que les technologies numériques, lorsqu'elles sont appliquées à la recherche en sciences humaines, permettent d'aborder de nombreuses problématiques de recherche inédites, notamment relatives à la production, à la catégorisation ou encore à la réception de l'édition critique numérique.

5 Les maisons d'édition peuvent toutefois participer à ces projets en tant que partenaires, comme c'est le cas des Éditions Droz pour le projet *The Online Froissart* : Ainsworth, Peter et Godfried Croenen, éd. 2013. *The Online Froissart*. Sheffield : HRIOOnline. <https://www.dhi.ac.uk/onlinefroissart/>.

6 Cohen, Matt, Ed Folsom et Kenneth M. Price. 2008 (premier site Web en 1995). *The Walt Whitman Archive*. Lincoln : Center for Digital Research in the Humanities, University of Nebraska-Lincoln. <https://whitmanarchive.org/index.html>.

7 La liste complète des membres de l'équipe est disponible à l'adresse suivante : <http://whitmanarchive.org/about/staff.html>.

8 L'édition de textes et la linguistique ont constitué, dès les débuts de l'informatique, des objets de recherche privilégiés. Aussi, chaque année, lors de la conférence internationale *Digital Humanities*, une part non négligeable des interventions sont dédiées au domaine de l'édition numérique. Nous pouvons citer les ouvrages récents suivants : Apollon, Bélisle et Régnier (2014), Pierazzo (2015), Driscoll et Pierazzo (2016), Bleier *et al.* (2018).

9 Rappelons toutefois que plusieurs éditions critiques publiées à la fois au format imprimé et au format numérique ont fait le choix de livrer, dans la version numérique, une introduction écourtée de manière significative par rapport à sa version d'origine. Pour avoir accès à l'étude complète des manuscrits et de la tradition textuelle de l'œuvre éditée, les lecteurs sont alors contraints de consulter la version papier. Il en est ainsi de l'édition du *De Piscibus* : Jacquemard, Catherine, Brigitte Gauvin et Marie-Agnès Lucas-Avenel, éd. 2013. *Hortus sanitatis. Livre IV. Les Poissons*. Caen : Université de Caen – Basse-Normandie. <https://www.unicaen.fr/puc/sources/depiscibus/>.

10 L'étude de la tradition textuelle et la présentation des choix d'établissement du texte prennent place dans la section « Estudio » de cette édition numérique : Presotto, Marco, Sònia Boadas, Eugenio Maggi et Aurèlia Pessarrodona, éd. 2015. *Vega, Lope de, La Dama Boba : edición crítica y archivo digital*. Barcelone et Bologne : Prolope et CRR-MM, Alma Mater Studiorum – Università di Bologna. <http://damaboba.unibo.it/index.html>.

11 Citons, par exemple, les éditions critiques numériques réalisées par Peter Robinson et ses équipes ; elles fournissent systématiquement les listes complètes des variantes observées dans les manuscrits témoins. Ces éditions, d'accès payant, sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.sd-editions.com>.

12 Jansen, Leo, Hans Luijten et Nienke Bakker, éd. 2009. *Vincent Van Gogh. The Letters*. Amsterdam : Van Gogh Museum et Huygens ING. <http://vangoghletters.org>.

13 Dans le domaine de l'édition critique, un témoin désigne « tout document qui transmet un texte, partiellement ou dans son intégralité, considéré comme un jalon dans la transmission et la transformation du texte » (Duval 2015, 246).

14 L'édition critique numérique de cette nouvelle de l'auteur flamand Johan Daisne a été menée à partir de 20 versions différentes, soit manuscrites, soit publiées : Roelens Xavier, Ron Van den Branden et Edward Vanhoutte, éd. 2012. *De trein der traagheid*. Gent : Centrum voor Teksteditie en Bronnenstudie, Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde. <http://edities.kantl.be/daisne/index.htm>.

15 Voir la section de présentation de l'édition dans laquelle les éditeurs-auteurs expliquent l'utilisation pédagogique qui peut en être faite (section intitulée « About ») : « *For teachers, the project provides curated collections of medieval texts, which may be assigned as course reading or used in the classroom. For students, the project allows for an immersive engagement in medieval text culture and the possibility to practice translation and transcription skills through the selective display of text and image modules* ». Starkey, Kathryn, éd. 2016. *Global Medieval Sourcebook*. Stanford : Stanford University. <https://sourcebook.stanford.edu>.

16 Le *Women Writers Project*, qui propose l'édition de textes d'auteurs anglais féminins datant de 1526 à 1850, comprend une section « *Teaching and Learning* » : Flanders, Julia, éd. 1999. *The Women Writers Project*. Boston : Northeastern University. <https://www.wwp.northeastern.edu>.

17 McGann, Jerome J., éd, 2000. *The Complete Writings and Pictures of Dante Gabriel Rossetti. A Hypermedia Archive*. IATH et Nines. <http://www.rossettiarchive.org>. La « *timeline* » est disponible à l'adresse suivante : <http://www.rossettiarchive.org/webapp/examples/rossetti/doubleworks.html>.

18 Voir la rubrique « *Aims* » de l'édition : Huber, Alexander, éd. 2000. *Thomas Gray Archive*. <http://www.thomasgray.org/about/#aims/>.

19 L'université du Nebraska-Lincoln, par exemple, a mis en ligne une fiche « *Best Practices for Digital Humanities Projects* » (http://cdrh.unl.edu/articles/best_practices/), tout comme l'a fait la plateforme Nines (Nineteenth-Century Scholarship Online), basée sur le *peer-reviewing*, et qui héberge des éditions critiques numériques de textes anglo-saxons du XIX^e siècle. Les recommandations pratiques et éditoriales sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.nines.org/about/scholarship/peer-review/>.

20 Ce projet international est mené conjointement par des universités anglaises (King's College, universités de Liverpool, de Keele, de Southampton) et française (université Bordeaux-Montaigne). Il a donc bénéficié de divers soutiens financiers, provenant des universités et de leurs laboratoires, tout comme de fondations de recherche : Curry, Anne, Frédéric Boutouille, Françoise Lainé et Paul Spence, éd. 2015. *Les Rôles gascons*. <http://www.gasconrolls.org>.

21 Il en est ainsi de l'édition du *Piers Plowman* – poème médiéval de William Langland – pour laquelle les philologues cherchent à reconstituer l'archétype de la branche B : Stinson, Timothy L., Hoyt N. Duggan et Thorlac Turville-Petre, éd. 1994. *Piers Plowman Electronic Archive*. Society for Early English and Norse Electronic Texts. <http://piers.iath.virginia.edu>.

22 L'édition de la *Dama Boba* a été ainsi réalisée à partir d'un manuscrit de base – le manuscrit autographe de Lope de Vega. Les choix éditoriaux des éditeurs-auteurs de la *Dama Boba* sont disponibles à l'adresse suivante : <http://damaboba.unibo.it/estudio>.

23 Les éditions de documents d'archives, à l'exemple de l'édition des *Carnets de prison d'Henri Delescluze*, sont ainsi majoritairement réalisées à partir d'un témoin unique : Nougaret, Christine et Florence Clavaud, éd. 2015. *Les Carnets de prison d'Henri Delescluze à Belle-Île (1851-1853)*. Paris : Centre Jean-Mabillon. <http://elec.enc.sorbonne.fr/delescluze/>.

24 Rappelons ainsi l'expansion de la méthode bédieriste du manuscrit de base en France au début du XX^e siècle, qui a largement bénéficié de l'atmosphère compétitive qui régnait entre la France et l'Allemagne. Favorisant la rapidité d'exécution du travail philologique, la méthode bédieriste a permis aux philologues français de rattraper leur retard en matière d'éditions de textes, face aux philologues allemands.

25 À propos des éditions numériques documentaires, voir l'article d'Elena Pierazzo intitulé « A Rationale of Digital Documentary Editions » (2011).

26 Le blog, accessible depuis l'édition numérique, est disponible à l'adresse suivante : <http://wwa-changelog.blogspot.fr>.

27 Site Web de la revue : <https://dl.acm.org/journal/jocch>. Le numéro consacré à l'évaluation des ressources culturelles numériques a été coordonné par Maria Economou *et al.* (2019), et leur éditorial est disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1145/3307313>. Voir en particulier, dans ce numéro, l'article de Greta Franzini, Melissa Terras et Simon Mahony consacré aux éditions numériques.

28 <https://ride.i-d-e.de>.

29 Cette plateforme accueille d'ailleurs l'édition de l'œuvre de Dante Rossetti menée par Jerome McGann.

30 Il s'agit de la plateforme 18th Connect, disponible à l'adresse suivante : <http://www.18thconnect.org>.

31 Il s'agit de la plateforme MESA (Medieval Electronic Scholarly Alliance) : <http://www.mesa-medieval.org>.

Auteur

Joana Casenave

ULR 4073 Geriico, université de Lille, Lille, France

Joana Casenave est maître de conférences en sciences de l'information et du document à l'université de Lille. Ses thèmes de recherche sont l'épistémologie de l'édition critique, la philologie, l'édition numérique, les humanités numériques, l'organisation des connaissances.

ORCID 0000-0002-1609-1512

joana.casenave@univ-lille.fr

Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution 4.0 International - CC BY 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>